



MAIRIE DE LONGVILLIERS

☎ 01.30.41.33.96

Numéro édité par la

Commission Bulletin

Municipal

mairie.longvilliers@wanadoo.fr

<http://longvilliers.free.fr>

Vivre à Longvilliers

"Garde Champêtre" Infos

Novembre 2015

Marc ALLES, Maire de Longvilliers

et les Conseillers Municipaux

ont le plaisir de vous convier aux vœux du Maire qui seront suivis
d'un verre de l'amitié le :

Samedi 30 janvier 2016 à 11H00

à la salle de la Ferme de L'Eglise de Longvilliers

Sommaire :

- Vœux du Maire
- Plan Local d'Urbanisme
- Compte rendu des
Conseil Municipaux
- Assainissement
- Élections Régionales
- CCAS
- Vie scolaire
- Groupement Paroissial
- Associations Locales
- Restos du Cœur
- Sorties
- Déchèteries
- Bruits et nuisances

Plan Local d'Urbanisme (PLU)



La réalisation du Plan Local d'Urbanisme avance.

Étapes franchies :

Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Débat du projet PADD en Conseil Municipal.

Deux réunions publiques d'information.

Deux réunions des Personnes Publiques Associées (PPA).

Arrêt du PLU et bilan de la concertation.

Envoi du dossier aux différents services durant trois mois.

Étapes à venir :

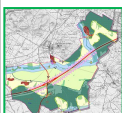
Enquête publique.

Approbation par le Conseil Municipal.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de consulter les documents en mairie.

Nous avons mis à votre disposition un registre en mairie dans lequel vous pouvez faire part de vos questions, de vos remarques et aussi de vos suggestions. Ce registre est à votre disposition depuis le début de l'étude du PLU.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Le PLU ayant été arrêté par le Conseil municipal du 5 juin 2015, une édition spéciale sera distribuée avec le Garde Champêtre.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, la Mairie de LONGVILLIERS sera fermée le Samedi 26 décembre 2015 et le Samedi 2 janvier 2016.

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 18 septembre 2015

Annule et remplace la délibération 2015-02 du 27 mars 2015 : Affectation du résultat 2014-M14 au Budget Primitif 2015 : La préfecture a demandé que le montant de l'excédent de fonctionnement du M14 intègre les Restes A Réaliser. **Le CM accepte** R 1068 : 88 427.29€ (84 443.29 de déficit d'investissement +3 984 de RAR).

Décision Modificative N°2 au Budget Primitif 2015 - M14 : (suite à modification du résultat d'affectation 2014) : En raison de l'intégration des RAR dans l'excédent de fonctionnement il faut équilibrer le budget à nouveau c'est pourquoi **le CM autorise** M. le Maire à modifier le budget comme suit :

En investissement Recette art 1068 : +3 984€ En fonctionnement Recette art 002 : -3 984€

En investissement Recette art 1323: - 3 984€ En fonctionnement Recette art 73111 : +3 984€

Schéma Directeur d'Assainissement : Création : Le SDA décrit le programme d'aménagement du système d'assainissement de la commune et désigne les types d'assainissement à mettre en place. Il expose les travaux à réaliser pour leur fonctionnement. Rambouillet Territoire ayant la compétence obligatoire « Assainissement non collectif » lance un programme de réhabilitation des filières. L'article 35 de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 oblige chaque commune à se doter d'un SDA au plus tard le 31 décembre 2005. **Le CM accepte**, l'octroi de subventions étant conditionné par la mise en œuvre de ce SDA.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Rochefort/Longvilliers : Dissolution : La Loi NOTRe du 7/08/2015 dite « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » apporte de nouvelles dispositions relatives aux syndicats intercommunaux compétents en matière d'eau ou d'assainissement. Le SIAEP d'Ablis ayant la gestion de l'eau propose de reprendre l'assainissement. Il facture actuellement l'eau et l'assainissement et dispose de matériel d'intervention sur les réseaux. Pour des raisons de délai budgétaire et de respect législatif, il est proposé de dissoudre le SIA de Rochefort-Longvilliers à compter du 01/01/2016. **Le CM accepte**.

SIAEP d'ABLIS : Transfert de la compétence assainissement collectif : Suite à la dissolution du SIA, la commune de Longvilliers demande au SIAEP d'Ablis d'exercer la compétence assainissement collectif « collecte et traitement des eaux usées (réseau unitaires et séparatifs d'eaux usées, stations d'épuration) à compter du 01/01/2016. Cette demande concerne le Bourg, La Bâte, Reculet et Petit Plessis. Bouc Etourdi dépend du SYndicat mixte du Bassin Supérieure de l'Orge. **Le CM accepte**.

Pose d'un candélabre route de La Bâte : En raison d'un trou noir sur la voie publique au niveau de l'onglerie, la pose d'un candélabre a été demandée par le propriétaire. M. Pinier souligne que l'accès à la garderie de l'école maternelle est également très sombre. Il est décidé qu'après étude, si nécessaire, la pose de deux candélabres serait réalisée. **Le CM accepte** à 13 voix pour et une contre (M.PINIER).

Compteur électrique alimentant la salle Ferme de l'Eglise au nom de la Mairie : Un plancher chauffant alimente la salle Ferme de l'Eglise mise à disposition par la Mairie aux associations. La consommation électrique est très élevée en raison de modifications de réglages intempestifs. Le propriétaire souhaite que le locataire en l'occurrence la mairie règle cette charge. **Le CM accepte** à compter du 01/10/2015.

Questions diverses :

Demande de subvention : Culture et Loisirs à Longvilliers demande pour l'événement « JAZZ à toute heure » une subvention supplémentaire. L'organisation de cet événement demande une participation fixe de 3 000 € à chaque commune associée. Après divers échanges, il est décidé de prévoir cette demande au BP 2016, sous-réserve que l'accès à l'événement soit gratuit.

Pour Information :

Courrier du Sous-Préfet concernant la « rave party » : M. Alles lit : des travaux d'aménagement vont être réalisés par TGV et Cofiroute afin de réduire l'accessibilité du pont.

Augmentation de consommation de la borne fontaine (place de l'Eglise) : M. Magné se charge de vérifier son bon fonctionnement.

Courrier de Mme LEFEVRE du 02/06/2015 : concernant la modification du nom de rue « CR35-Chemin des Vignes » en « Chemin des Vignes ». Le CM maintient sa délibération, et précise que cette appellation est plus claire.

Projet de mise en eau du lavoir – Hameau de La Bâte : M. Magné souhaite avoir l'aval du CM avant d'envisager une étude de réalisation. Le CM accepte. A cette occasion Mme Lassimouillas rapporte que des habitants de Bouc Etourdi ont également demandé la mise en eau du lavoir. M. Chanclud rappelle que le Rouillon est alimenté par le trop plein des étangs. Sans source, le lavoir ne serait pas en eau la plupart de l'année, par ailleurs il est très détérioré.

Groupeement de commandes pour les assurances Incendie, Accident et Risques Divers avec le CIG : par délibération, le CM avait décidé de rejoindre ce groupeement de manière à répondre à l'obligation des marchés publics (mise en concurrence). M. Alles propose de terminer l'analyse comparative et de décider au prochain CM.

Autorisation du droit des sols présenté par M. Chanclud : 4 déclarations préalables.

Voirie : M. Chapey résume les travaux réalisés avec la subvention complémentaire accordée par le Conseil Général des Yvelines : rue de Morsang enrobé coulé à froid, bourg rebouchage des trous et comblement de certains bas-côtés de la rue.

Budget 2016 : M. Alles lit la lettre de cadrage de Rambouillet Territoire à ses services. Le président et vice-président rappelle les différentes modifications apportées par le passage en Communauté d'Agglomération exigeant de nouvelles compétences. Une réflexion est engagée pour une harmonisation des taxes sur le territoire. La loi NOTRe modifie le seuil à 15 000 habitants pour les intercommunalités et risque de modifier le périmètre. Il est demandé une grande rigueur pour les dépenses de fonctionnement, il est également réaffirmé l'objectif d'une pression fiscale minimale pour les contribuables.

Livre sur l'histoire de Longvilliers : M. Alles lit la proposition d'une personne ayant déjà écrit l'histoire d'autres communes du département. Le CM ne souhaite pas donner suite.

Aire de jeux : M. Alles informe les conseillers de l'état d'avancement des demandes faites auprès des propriétaires de terrain susceptibles d'accueillir une aire de jeux. M. Chapey regrette la photo à son avis « contractuelle » parue dans le bulletin de septembre. M. Alles précise que la simulation a eu lieu à cet endroit pour répondre au Collectif de la Gloriette qui pensait que cela dénaturerait le paysage. M. Chapey demande pourquoi la commune ne s'est pas présentée acquéreur du terrain de Reculet. M. Chanclud rappelle que pour pouvoir demander à la Safer de préempter, il faut que la commune ait un projet environnemental ou agricole et l'aire de jeux ne fait pas partie de cette thématique. Il propose éventuellement un échange de terrain.

M. Alles précise que la réflexion continue et que lorsque toutes les possibilités auront été envisagées alors une réunion publique sera organisée et la décision sera prise au CM suivant.

Fleurs offertes par la Mairie lors d'un mariage : M. Magné souhaiterait qu'un bouquet soit offert aux mariés. La question soumise au vote n'a pas été acceptée. La Séance est levée à 23H10.

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 6 novembre 2015

Annule et remplace la Délibération 2015-24 – Dissolution du SIA Rochefort/Longvilliers : le SIA est dissous au 31/12/2015 et la commune reprend la compétence assainissement pour le Bourg au 1/01/2016. **Le CM accepte.**

Annule et remplace la Délibération 2015-25 du 18/09/2015 SIAEP d'ABLIS : Transfert de la compétence assainissement collectif : Longvilliers déclare son intention de charger le SIAEP d'Ablis d'exercer la compétence assainissement collectif « collecte et traitement des eaux usées (réseau unitaires et séparatifs d'eaux usées, stations d'épuration) » considérant que cette compétence ne sera activée qu'à compter du 01/01/2016. Une convention sera signée entre le SIAEP et le SIBSO pour le hameau de Bouc Etourdi. **Le CM accepte.**

SIAEP D'ABLIS : Approbation de la modification des statuts : Suite à la reprise par le Siaep d'Ablis de la compétence assainissement collectif « collecte et traitement des eaux usées, réseaux unitaires et séparatifs d'eaux usées, station d'épuration » dans le cadre d'une régie directe intercommunale, à compter du 01/01/2016, le syndicat devait modifier ses statuts pour intégrer cette compétence. Chaque commune membre doit délibérer. Le sigle Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la région d'Ablis est maintenu et devient Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable. **Le CM accepte.**

Groupement de commandes pour les assurances Incendie, Accident et Risques Divers avec le CIG : Suite au compte rendu du CIG, il apparaît que l'assureur actuel est compétitif. Il est donc proposé de se retirer du groupement. **Le CM accepte.**

SAFER : renouvellement de la convention de veille et d'interventions foncières suite aux évolutions législatives 2014 et 2015 : La SAFER réactualise sa convention, elle propose aux collectivités locales d'assurer la gestion de l'ensemble des droits de préemption et par conséquent modifie les termes de la convention. **Le CM accepte** à 12 voix pour et une abstention (M. Godeau).

Questions diverses :

Pour Information :

Agrandissement du Parc relais par Vinci autoroute : Cette société est contrainte de réaliser des investissements sur le réseau autoroutier. Elle est venue présenter un projet de refonte et d'extension du parc relais et création d'une gare routière afin de supprimer les arrêts de bus sur la route départementale. La mairie a précisé que l'extension du parking n'était pas la seule solution pour remédier au stationnement des véhicules, la modification des lignes de bus passant par Saint Arnoult serait également une solution. Une réunion avec tous les intervenants (Conseil départemental, STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France), Rambouillet Territoires, Mairie et Cofiroute) sera organisée prochainement.

Présentation succincte du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : sera soumis au prochain CM.

Autorisation du droit des sols présenté par M. Chanclud : Deux déclarations préalables.

Véhicule communale en panne : M. Magné se charge d'étudier le dossier.

Plan Local d'Urbanisme : Les avis des personnes publiques associées parviennent en Mairie.

M. Alles informe le conseil qu'une guirlande sera posée dans l'arbre proche de l'Eglise pour les fêtes de fin d'année. La séance est levée à 22H17.

Transfert de la compétence assainissement

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) l'assainissement collectif doit être transféré aux Intercommunalités à compter de fin 2017.

Le **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable** (S.I.A.E.P d'Ablis) réalisant la facturation des eaux usées pour le compte des communes, de nombreuses localités dont Longvilliers ont approuvé l'initiative du Président du syndicat des eaux, Mr Bonnet, de reprendre l'assainissement dans leurs attributions.

Ainsi le syndicat devient **Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable** (S.I.A.E.P d'Ablis), il devrait récupérer le service ingénierie de la Communauté de Communes Contrée d'Ablis Porte d'Yvelines (C.A.P.Y) et pour les travaux, le service des eaux dispose déjà d'équipes de terrassement.

Nos différentes délibérations doivent permettre la mise en place de ces services à partir du 1^{er} janvier 2016. Outre l'avantage de n'avoir qu'un seul interlocuteur, ce regroupement devrait permettre une diminution sensible de la taxe d'assainissement.

Réaménagement du parking de co-modalité (Parc relais de Longvilliers)

Cofiroute (Vinci-Autoroute) a récemment informé la Mairie d'un projet de réaménagement du Parc Relais. Ci-dessous un extrait du document reçu lors de la réunion.

« Le décret relatif au Plan de Relance Autoroutier a été publié le 23 août 2015. Cofiroute s'est en particulier engagé à investir 40 M€ pour réaliser des opérations en faveur de l'environnement et de la mobilité durable. Notamment, conformément à la Décision Ministérielle en date du 29 juillet 2015, Cofiroute réalisera une extension du parking de co-modalité situé au niveau de l'échangeur de Dourdan / Longvilliers sur l'autoroute A10. Ce parking, qui permet le covoiturage et l'accès à l'arrêt de bus Plessis-Mornay (où passent 4 lignes de bus dont les lignes express 91.02 et 91.03), verra sa capacité augmentée et un bâtiment pour les voyageurs sera créé, afin d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. »

Une première phase du projet a été inaugurée en avril 2013 créant 155 places de parking.

Une deuxième phase prévoit : « les aménagements suivants :

- Le réaménagement de 85 places de stationnement existantes et la création de 100 places supplémentaires.
- La construction d'un bâtiment pour l'accueil des voyageurs.
- Une zone d'arrêt pour les bus et deux zones de dépose rapide pour les voitures, ainsi que des abris pour les deux-roues.
- Des dispositifs d'information.
- L'aménagement des accès depuis la route départementale (notamment création d'un giratoire).

Une concertation publique préalable selon les modalités de l'article L300-2 du Code de l'urbanisme est envisagée au printemps 2016, pour une mise en service du projet à l'été 2020. »



Première esquisse de plan masse



PARC RELAIS DE LONGVILLIERS | 30 OCTOBRE 2015 | Page 30

réseau COFIROUTE

Elections de décembre

Les élections régionales françaises de 2015 sont fixées au **dimanche 6 décembre 2015 (1^{er} tour)** et au **dimanche 13 décembre 2015 (2nd tour)** afin d'élire les 14 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer ainsi que l'assemblée de Corse, l'assemblée de Guyane et l'assemblée de Martinique pour un mandat de **six ans**.

Les régionales seront les dernières élections françaises avant les présidentielles 2017. Il n'y aura pas d'élections nationales en 2016 en France.

Ces élections sont les premières dans le cadre des régions redécoupées.



Mode de scrutin

Les conditions pour être élus aux régionales ne sont pas les mêmes que lors des départementales du mois de mars. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

1^{er} tour : Les listes qui obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour des régionales sont qualifiées pour le second tour.

2nd tour : La liste qui arrive en tête au 2nd tour, obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges au conseil régional en plus du nombre de sièges lié à son score. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

Le vote par procuration

Vous êtes indisponibles le jour des élections, pensez au vote par procuration. La formalité est simple pourvu que l'on s'y prenne à temps.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Le mandant doit se présenter personnellement muni d'une pièce d'identité en cours de validité et remplir le formulaire de la procuration. Celle-ci est ensuite adressée au maire. Le mandataire ne reçoit aucun avis ; il revient au mandant d'assurer l'information de son mandataire.

La gendarmerie de Saint-Arnoult-en-Yvelines : 20 rue Jean Moulin 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines Tél. : 01 61 08 32 30

Carte Nationale d'Identité

Pièces à fournir:

- ◆ Une copie intégrale de votre acte de naissance.
- ◆ Deux photos d'identité de format 3,5x 4,5 cm
- ◆ Un justificatif de domicile
- ◆ Votre carte nationale d'identité, s'il s'agit d'un renouvellement.
- ◆ Sa délivrance reste gratuite sauf en cas de non-présentation de la carte nationale d'identité (perte ou vol) en vue de son renouvellement, l'usager devra acquitter un droit de timbre de 25 euros. Pour plus de renseignements, adressez vous à la mairie.

Le passeport biométrique : sur rendez-vous

Pour la délivrance des passeports biométriques, les agents de la Mairie de Saint Arnoult-en-Yvelines vous accueillent uniquement sur rendez-vous. Cette organisation a pour but de réduire le temps d'attente à l'accueil et facilite la gestion des dossiers traités.

Rendez-vous : les lundis après midi de 13h30 à 17h45 les vendredis et samedis matin. Contact : 01 30 88 25 30

- ◆ Un timbre fiscal, pour les passeports (86 € pour un majeur, 42 € pour les mineurs de 15 ans à 18 ans, 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans). Pièces à fournir : liste disponible en mairie

Sortie des aînés

La sortie des aînés organisée par le CCAS a eu lieu le samedi 26 septembre dernier. Ce fut l'occasion de parcourir, dans un authentique train rétro, un tronçon de l'ancienne ligne de chemin de fer Rouen-Orléans en suivant les méandres de l'Eure.

La qualité de la table pour le déjeuner à bord et le soleil au rendez-vous ont fait de cette journée un moment agréable apprécié de tous.

Colis de Noël

Pour les personnes qui n'ont pas participé à la sortie des aînés et qui se sont inscrites en mairie afin de recevoir les colis de Noël, la distribution sera faite entre le 10 et le 20 décembre à leur domicile par les membres du CCAS.

5 CCAS : Bonnelles, Bullion, La Celle les Bordes, Longvilliers, Rochefort-en-Yvelines

Les 5 CCAS se sont réunis le 8 octobre pour préparer la prochaine sortie commune. Quatre options sont en cours de réflexion :

- Visite du château de Chambord
- Sortie à Provins
- Croisière sur le Cher
- Croisière sur la Seine

Nous vous tiendrons informés du choix final.

Une nouvelle année a débuté pour Les Amis des Ecoles



L'année scolaire 2015-2016 a commencé et l'association aura une fois de plus pour but de réunir des fonds afin de financer des sorties, du matériel ou tout autre besoin des écoles maternelle de Longvilliers et élémentaire de Rochefort en Yvelines, au travers d'animations pour le plus grand plaisir des enfants des deux écoles.

En juin dernier l'association, grâce à tous les parents bénévoles, au corps enseignant, le personnel des écoles et le SIE a organisé la fête de fin d'année des écoles dans l'enceinte de l'école élémentaire. Ce fut un succès aux yeux de tous ! Dès le matin, les vaillantes petites mains se sont activées, pour installer tables et tonnelles, couper les petits oignons (parfois la larme à l'œil), agencer le nécessaire à la préparation d'un grand barbecue, etc, le tout pour confectionner sur place un menu hamburger copieusement servi sous la chaleur des flammes du barbecue, qui fut fort apprécié des petits et des grands après un magnifique spectacle faisant défiler toutes les classes des écoles. Dans l'après-midi, sous un soleil radieux, les enfants ont pu profiter des stands de jeux. Une journée conviviale à la fin de laquelle les enfants sont revenus le visage tartiné de sauce, les poches remplies de lots gagnés aux jeux et le regard pétillant de souvenirs...

Pour cette nouvelle année, nous espérons à nouveau, avec votre aide, créer d'aussi beaux souvenirs !

Rendez-vous est pris pour **jeudi 12 novembre à 20h30** afin de commencer les préparatifs du **Marché de Noël** qui se tiendra le 12 Décembre prochain à la salle des fêtes de Rochefort en Yvelines et pour lequel l'association est en quête de volontaires.

Les gourmands pourront aussi nous retrouver le **vendredi 20 Novembre à 16h** avec un stand dans chaque école pour un nouveau Goûter d'automne. Coordonnées email de l'Association : amis-des-ecoles@outlook.fr

Fermeture provisoire de la déchèterie de Bonnelles pour travaux

Les travaux de réhabilitation de la déchèterie ont commencé.



- **Début des travaux : le 2 novembre 2015**
- **La déchèterie est fermée pour une durée de 6 mois à partir du 2 novembre 2015.**

Nous vous invitons à vous rendre sur les déchèteries situées à proximité: Auffargis, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Dourdan et Briis-sous-Forges.

Elections des délégués de parents d'élèves

Le vendredi 9 octobre ont eu lieu les élections des délégués de parents d'élèves.

Parents élus à l'école maternelle de Longvilliers

- M. Rossignol Rudy (MS – titulaire)
- Mme. De Chalendar Myriam (MS – titulaire)
- Mme Thébaud Caroline (GS-suppléante)
- Mme Boussardon Carole (GS-suppléante)

Parents élus à l'école élémentaire de Rochefort-en-Yvelines

- Mme Bouassida Audrey (CE2-CP)
- Mme Pruvost Estelle (CE1)
- Mme Thébaud Caroline (CE2)
- Mme Merchant Christelle (CM2)
- M. Piazza Arnaud (CP-CM2)
- Mme Bénizé Anne-Gaëlle (CE1)
- Mme Aude Pascale (CM1)
- Mme Bruco Marie-Isabelle (CM1)

Les délégués de parents d'élèves participent aux conseils d'école, de classe et d'administration des établissements. Ils participent également à la vie de l'école, notamment en facilitant les relations entre parents d'élèves et enseignants.

Calendrier des Fêtes de Noël

LONGVILLIERS fait partie du Groupement paroissial de St Arnoult. Le calendrier des manifestations et célébrations de Noël 2015 est le suivant :

- Marché de Noël :
 - le samedi 5 décembre dans l'église de St Arnoult de 14h00 à 18h30
 - le dimanche 6 décembre de 9h30 à 18h30
(interruption pendant la messe, de 11h00 à 12h00, et à 15h30 pendant le concert par la Chorale de la Sté Musicale de Saint Arnoult); vente d'enveloppes avec de nombreux lots à gagner.
- Célébration pénitentielle :
 - le jeudi 17 décembre à 20h30 à St Arnoult
- Jeudi 24 décembre : Nuit de Noël :
 - à 19h00 à l'église de St Arnoult (Messe et Veillée)
 - à 20h00 à l'église de Longvilliers (Messe et Veillée)
- Vendredi 25 décembre : Jour de Noël
 - à 11h00 à l'église de St Arnoult
- Vendredi 1^{er} janvier 2016 :
 - à 11h00 à l'église de St Arnoult

Le Père André-Jules BASSONON, curé du Groupement paroissial, le Père VILLAIN, au presbytère de Clairefontaine, et tous les responsables du Groupement, vous souhaitent de très bonnes fêtes de NOËL et Nouvel An, en famille, avec des amis, des voisins, dans la joie et dans la paix.

Contrôle de la qualité de l'eau

**CARSO - LABORATOIRE SANTÉ
ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON**

Tél. (33) 04 72 76 16 16
www.groupecarso.com

L'ARS (Agence Régionale Santé) Ile de France fait procéder à un contrôle de la qualité de l'eau. A cette effet le laboratoire CARSO-LSEHL de Vénissieux a été mandaté pour effectuer cette expertise en la personne de Monsieur Alexandre FRANJOUX qui passera chez certains d'entre nous entre le 21 octobre et le 31 décembre 2015. Ce contrôle nécessite l'accès à un robinet et prend environ 15 mn. Il circule dans une camionnette blanche, identifiée comme ci-contre. Merci de lui faire bon accueil après vous être assurés de son identité.

Calendrier des prochains événements de l'UNION



Culture et découvertes

• Visites:

Jeudi 17 décembre : Pavillon de l'Arsenal, Musée gourmand du Chocolat
Jeudi 14 janvier : Fondation Berger, Petit Palais
Jeudi 11 février : Musée de la Céramique, Mont Valérien
Jeudi 17 mars : Conservatoire Citroën
Vendredi 8 avril : ..., Salpêtrière
Lundi 23 mai : Puces de Saint-Ouen
Jeudi 9 juin : Vaux-le-Vicomte

• Expositions:

Vendredi 29 janvier 2016 : Prestigieuse collection privée au Musée Marmottan (Bonnard, Cézanne, Manet, Matisse, Renoir, Vallotton, Vuillard, Van Gogh,...)

Poésies et chansons

Vendredi 11 décembre : Soirée à 20H30, lieu à définir - le thème : les prénoms, les noms...



Téléthon 2015

Samedi 5 décembre 17h00
Marche nocturne et soupe à l'oignon

Tarifs: 15€ et 8€ pour les ados et grands enfants (10 ans et +), gratuit pour les petits

Inscription dans la limite des places disponibles. Merci d'acheter vos billets à l'avance.



Au secrétariat de l'USSA, aux heures d'ouverture du public

Aux accueils d'U EXPRESS et de SIMPLY MARKET le week-end qui précède

Concert et visite de l'église de St Arnould à la bougie

Vendredi 4 décembre 20h30

Tarifs: 15€ et 8€ pour les ados et grands enfants (8 - 15 ans), gratuit pour les petits
Points de vente:
Simply Market & U Express

La collecte est réservée intégralement à AMF TELETHON.



Bibliothèque



Horaires

Lundi : 9h / 12h (sauf vacances scolaires)

Mardi : 9h / 12h – 16h30 / 18h30

Mercredi et Samedi : 14h30 / 18h

Contact:

2, Chemin sous la Ville

01 30 88 40 62

bib.rockfort@wanadoo.fr

Heure du conte : mercredi 25 novembre à 15h30

Prix du Roman de Rochefort : Vendredi 27 novembre à partir de 20h le jury se réunit pour débattre et voter. La soirée est ouverte au public sur réservation.

Atelier autour du papier : mercredi 9 décembre à 15h : carnet cousu en reliure japonaise, enveloppe... Avec Isabelle Truffa Bachi, relieuse - A partir de 8 ans – Réservation indispensable.

Vente de livres : A partir du samedi 21 novembre : livres issus des dons ou du désherbage, à tout petit prix (0,50 €, 1 €, 2 €). La vente se déroulera jusqu'au 12 décembre. Venez faire le plein avant Noël !

Bilan des Journées du Patrimoine : 19 et 20 septembre 2015, en l'église Saint Pierre de Longvilliers. "Industrie et artisanats qui ont jadis prospéré dans nos hameaux"

En avant première, le vendredi 18 septembre après midi, deux classes de primaire de l'école de Rochefort - Longvilliers, accompagnées par leurs enseignants, sont venues découvrir l'exposition.

Après présentation et commentaire du diaporama, les élèves ont participé à deux ateliers : poterie faïencerie, et géologie. Ils ont ensuite visité l'exposition.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre, 174 visiteurs ont découvert la "Tuilerie faïencerie de la Bête", la poterie "Bouc Céram" et la fabrication d'objet d'art à Bouc Etourdi.

Le diaporama, la présentation de documents et l'exposition d'objets : tuiles, drains en poterie, vaisselle, terrine, vase, assiettes, lampes, pots, tableau...ont fait revivre ces activités.

Ces Journées du patrimoine se sont achevées par un concert, organisé par Culture et Loisirs et Michel Lecacheux.

Merci aux personnes qui ont prêté documents, objets et tableau.

Concert du Patrimoine

Le dimanche 20 septembre 2015.



Organisé par l'Association Loisirs et Culture de Longvilliers, ce concert a connu un très grand succès.

Une assistance nombreuse, d'une centaine de spectateurs, a pu apprécier le talent des artistes, Georges BESSONNET à l'orgue, et Bertrand GRENAT avec un instrument merveilleux, qu'on n'a peu l'habitude d'entendre, le hautbois.

Le programme était bien composé, équilibré et varié, avec des pièces baroques de BACH, TELEMANN, et classiques avec MOZART. Enfin, le concert s'est achevé avec des œuvres contemporaines, de BESSONNET lui-même et de Ennio MORRICONE

Une telle réussite constitue un grand encouragement pour l'Association Loisirs et Culture, et peut-être un nouveau rendez-vous en 2016.

Les restos du cœur de Dourdan

La prochaine campagne des restos du cœur se déroulera du 30 novembre 2015 au 19 mars 2016.

L'accueil pour l'aide alimentaire s'effectue 3 fois par semaine les lundis, mercredis et samedis de 9h à 11h à La Croix Saint – Jacques **Rue des provinces – bâtiment Le Vexin – porte A 91410 Dourdan**

Tél : 01 60 81 08 48

Les inscriptions auront lieu à l'adresse ci-dessus aux dates suivantes :

Mardi 17 novembre de 14h à 16h ; Jeudi 19 novembre de 9h à 11h ; Samedi 21 novembre de 9h à 11h ; Mardi 24 novembre de 14h à 16h ; Jeudi 26 novembre de 9h à 11h ; Samedi 28 novembre de 9h à 11h

Pour vous inscrire munissez-vous de tous les documents permettant de considérer votre situation : justificatifs des ressources et des charges

Les restos du cœur de Rambouillet

Début de la campagne le mardi 1^{er} décembre.

Distribution alimentaire le mardi de 9h à 11h et le vendredi de 14h à 16h

Aide à la personne et «bébés du cœur » le lundi de 13h45 à 15h45

Adresse : 18 rue Georges Clémenceau

Tél : 01 34 94 94 32

Pièces à fournir : justificatifs des ressources et des charges

Sictom

Si vous souhaitez faire enlever vos encombrants, prenez rendez-vous auprès du SICTOM :

Encombrants N° vert : **0800 49 50 61**

Le SICTOM de Rambouillet a désormais un site internet :

www.sictomregionrambouillet.com

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Pour gagner du temps, envoyez vos documents à l'adresse unique. Une seule adresse à retenir :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
78085 Yvelines cedex 9

Jeunes Violences Écoute

Animé par des professionnels qualifiés, ce dispositif permet d'être à l'écoute des jeunes, victimes de violences afin de rompre leur isolement, de les orienter vers des structures spécialisées et d'aider les parents à aborder les difficultés rencontrées face aux phénomènes de violences.

Bons de chauffage 2015 – 2016

Une aide financière est proposée aux personnes âgées non imposables afin de les aider à supporter le coût de leur facture énergétique. Cette aide, sous forme d'un virement administratif leur sera attribuée sur simple demande et présentation de la feuille d'imposition en cours.

Consultation juridique gratuite

Inscription à la Mairie de St-Arnoult-en-Yvelines.

Un samedi par mois.

Contact : 01 30 88 25 25

Plantations le long de la voie publique

Dans un souci de sécurité (chute de branches,...) et de bonne visibilité, la loi impose aux riverains de la voie publique, le respect de certaines distances pour leurs plantations.

Si le propriétaire ne respecte pas les distances ou hauteurs exigées, l'Administration peut, après mise en demeure, demander à ses agents de faire le nécessaire aux frais de l'intéressé.

Toutes les règles de plantations, distances, hauteurs ont été rappelées dans le bulletin "Vivre à Longvilliers" de septembre 2012, et sont disponibles en mairie.

Nous avons constaté que certaines haies étaient mal entretenues, et pouvaient gêner :

- la circulation des piétons, cyclistes
- la visibilité des véhicules (cas des cars notamment)
- ou leur circulation (cas des camions poubelles).

Merci donc aux intéressés de prendre les dispositions nécessaires.

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Le PNR propose de nombreuses sorties pédestres commentées :

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015 13h00-17h00

La réserve naturelle «Vallée de la Mérantaise » (Châteaufort)

15 personnes max. Inscription obligatoire :

c.perez@parc-naturel-chevreuse.fr ou 01 30 52 09 09

DIMANCHE 13 DECEMBRE 2015 13h00-17h00

La réserve naturelle «Val et coteau de St Rémy » (St Rémy-lès-Chevreuse)

15 personnes max. Inscription obligatoire

c.perez@parc-naturel-chevreuse.fr ou 01 30 52 09 09

SAMEDI 21, DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015

Route des 4 châteaux, parcours de 16,5 km

+ d'infos : <http://www.route4chateaux.com>

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015 à 10h30, adulte

- Atelier de cuisine médiévale

Que mange-t-on au Moyen-âge ? Cette cuisine a-t-elle du goût?

Venez trouver toutes les réponses à ces questions lors de cet atelier. Un atelier pratique où vous réalisez quelques recettes médiévales suivi de la dégustation de ce repas en toute convivialité. Tarif : 6 euros

Ateliers proposés par Aurélie Erlich, sur réservation :

escapadesdanslart-info@yahoo.fr Aurélie Erlich, conférencière 06 74 19 52 85

- Goûts d'Yvelines

Le marché des producteurs locaux est de retour au château de la Madeleine. Des trouvailles gustatives et surprenantes, des produits locaux valorisant les circuits courts, voilà de quoi manger sain et savoureux ! Et, nouveauté 2015, des démonstrations de cuisine sont proposées sur chaque marché !

SAMEDI 28 – DIMANCHE 29 NOVEMBRE SALON DES METIERS D'ART

35 artisans d'art exposent à Gambais, au château de Neuville.

Entrée 1 €

Ouvert du samedi au dimanche de 10h00 à 19h00.

Petite restauration sur place, parking gratuit



Salon ADREP Enseignement Supérieur

Le salon de l'enseignement supérieur ADREP aura lieu les 22 et 23 janvier 2015 à l'espace CHAMPERRET (porte de Champerret Paris 17ème). Site: www.adrep-infos.com

Infos à retenir !

Horaires: vendredi 22 janvier 2016 - 13h/18h

samedi 23 janvier 2016 - 10h/18h

Entrée : Espace Champerret - Paris 17ème **Prix :** 5€

Entrée gratuite sur invitation, pour les groupes scolaires et avec tout achat du Guide adrep.

Pour **plus d'infos** sur le salon, le guide et l'association :

Emeline Ancel - Pirouelle eap@adrep-infos.com

MAIRIE DE LONGVILLIERS

☎ 01 30 41 33 96
☎ 09 64 38 87 19
📠 01 30 41 46 18

**La Mairie est ouverte au
public :**

le mardi de 14h00 à 17h00

le jeudi de 14h00 à 17h00

le samedi de 9h00 à 12h00

Le Maire, Marc ALLES reçoit
sur rendez-vous.

Le Conciliateur

Activité essentielle à la résolution en amont de nombreux litiges. Le Conciliateur de Justice vous reçoit gratuitement et intervient comme mode de résolution des litiges de nature civile, commerciale et sociale. L'intervention du conciliateur est gratuite et sur rendez-vous, à prendre avec Monsieur Beauchesne Gwenaël du CCAS de Saint-Arnoult. Tel : 01 30 88 25 20
Permanences : le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois.

Informations SICTOM / SITREVA

SICTOM de Rambouillet (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères)
SITREVA (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets)

Déchèteries - Carte d'accès aux déchèteries

La carte d'accès aux déchèteries est obligatoire depuis le mois de Septembre 2010.
Pour ceux qui ne l'auraient pas, s'adresser à la Mairie ou à la déchèterie.

Rappel : Déchèteries - Jours de fermeture des déchèteries de Saint Arnoult et Bonnelles

Déchèterie de Saint Arnoult : RD 988 Route d'Ablis - 78 730 - Tel : 01 30 41 41 33.

Fermée le mardi et le mercredi.

Déchèterie de Bonnelles : Route de Villevert - 78 660 - Tel : 01 30 88 46 15.

La déchèterie est fermée pour une durée de 6 mois à partir du 2 novembre 2015.

Les déchèteries sont ouvertes en semaine de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h45, le dimanche de 9h00 à 12h45.

Pendant la période des fêtes de fin d'année

Fermeture des déchèteries : les déchèteries seront fermées entre Noël et le jour de l'An, soit du vendredi 25 décembre 2015 au vendredi 1^{er} janvier 2016 inclus (attention aux jours de fermeture des déchèteries).

A partir du 2 janvier 2016, les déchèteries reprennent leur activité aux jours et horaires habituels.

Rappel : les papiers cadeaux, papiers d'emballage vont aux ordures ménagères.

www.sictomregionrambouillet.com / www.sitreva.fr



BRUITS ET NUISANCES

(Extrait de l'Arrêté du Maire du 15 mars 2012)



RAPPEL

ARTICLE 4 : Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

ARTICLE 6 : Le brûlage des feuilles mortes et tous les déchets de jardin est interdit.

Tous les déchets sont acceptés gratuitement dans les déchèteries

A.E.D.A.V.I.A. (Association Européenne D'Aide aux Victimes d'Infractions et d'Accident)

Aide et informe les victimes d'infractions volontaires ou involontaires, d'agressions, que l'auteur du délit soit ou non identifié ainsi que d'accidents en tous genres liés à l'activité professionnelle ou privée.

Met en œuvre la défense des intérêts des victimes.

Permanences : le mercredi matin, de 9 h 00 à 12 h 00 Salle Louise Michel
2 rue des Remparts Saint Arnoult en Yvelines.

Montant de l'adhésion à la rentrée 2015 : 25 €

Contact :

Président, Monsieur Tourette au 06 65 06 24 42 ou 09 51 14 27 05
aedavia@free.fr

Comité de rédaction

Gaëlle Gilet
Jeanne Lassimouillas
Chantal Lefèvre
Martine Meunier
Martine Palfray
Marc Alles
Patrice Canal
Pascal George
Michel Lecacheux

—
Nathalie De Almeida